



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E97712

VALABLE JUSQU'AU 09/02/2026

ÉDITÉ LE 27/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/09/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 500 069 737

Siret : 500 069 737 00020

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 03664

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.230056

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.230056

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : POURCHER PIERRE

ROUTE DE LOYETTES
140 RUE DES SAMBETES
38460 SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS

Téléphone : 04 74 90 93 10

Fax : 04 74 90 84 81

Portable : 04 74 90 93 10

Site Internet :

E-mail : contact@sarl-pourcherpierre.com

Responsabilité légale :
POURCHER ANDREE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / POURCHER DAVID
GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	08/02/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	08/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	08/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/02/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/02/2022
o Isolation des combles perdus	08/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.